

2009 - 2014

Commission de l'emploi et des affaires sociales

2010/2001(BUD)

18.5.2010

PROJET D'AVIS

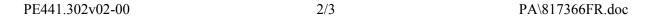
de la commission de l'emploi et des affaires sociales

à l'intention de la commission des budgets

sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2011 - Section III - Commission (2010/2001(BUD))

Rapporteur pour avis: Pervenche Berès

PA\817366FR.doc PE441.302v02-00



SUGGESTIONS

La commission de l'emploi et des affaires sociales invite la commission des budgets, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

- A. considérant que le budget 2011 de l'Union a pour but de construire l'avenir au-delà de la crise;
- B. considérant que le taux de chômage général atteint 10% et celui des jeunes 20%;
- 1. regrette que seulement 1,4% de la rubrique 1a soient consacrés à la mise en œuvre de l'agenda pour une politique sociale afin de faciliter la transition vers l'après crise;
- 2. se félicite des 50 000 000 EUR mis sur la ligne budgétaire du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) pour les paiements;
- 3. prend note de l'augmentation des engagements de paiements pour le Fonds social européen (FSE); y voit le résultat des récentes reformes, mais estime que d'autres réformes plus profondes sont nécessaires;
- 4. s'interroge sur la réduction considérable des crédits de paiement du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) en contradiction avec les objectifs de la stratégie 2020;
- 5. regrette la stagnation des lignes budgétaires EURES et Relations industrielles et dialogue social dans un contexte de fortes restructurations et de licenciements massifs;
- 6. se félicite de l'initiative phare «Jeunesse en mouvement» et soutient le projet pilote "Your first EURES job" afin de financer la mobilité des jeunes pour trouver un emploi;
- 7. propose d'avoir recours aux marges pour augmenter le programme Progress comme convenu avec le Conseil et la Commission lors des négociations sur l'instrument européen de microfinancement ;
- 8. propose un projet pilote pour soutenir la santé, le bien-être et la sécurité au travail des travailleurs âgés;
- 9. propose de reconduire les projets pilotes de sa compétence adoptés dans le cadre de la procédure budgétaire pour 2010;